COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2018

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée Générale ordinaire des POUMPILS MONTECHOIS s'est tenue ce vendredi 8 juin 2018 à 9h30, salle Delbosc à MONTECH.
L'Association comporte 101 adhérents.
42 personnes sont présentes, 26 sont représentées. Le quorum est atteint.

RAPPORT MORAL

Hermine, co-présidente, ouvre la séance et présente le rapport moral.
Elle revient sur les évènements et activités de la période écoulée connus de tous.

Elle présente également les perspectives d'avenir et quelques rappels des bonnes règles du vivre ensemble dans le club. Ses propos sont les suivants :

« Etat des projets à venir

Au niveau de la formation, seule Maïté (Brangier) qui vient de finir le SA1 (le week-end dernier) est prévue pour participer au stage Animation de la Rando santé et à défaut de volontaire, ce serait la dernière dépense du club dans ce domaine.
Il est à noter que depuis 2015, aucune formation n'a été subventionnée par le CDRP 82.

Les formations Méthodologie et « formateur d'animateur » auxquelles Serge est inscrit en juin et en novembre à LYON sont payées par le Comité Régional de Randonnée Pédestre d'OCCITANIE. Aucun frais ne sera donc imputé à l'asso.

Dès le mois de septembre 2018, sur volontariat, des personnes qui ont suivi le module de base mais qui ne souhaitent pas se présenter au SA1, et des personnes volontaires pour mener des randos, Serge pourra donner des informations relatives à la conduite d'une randonnée (niveau SA1) et approfondir la formation sur la carte et la boussole ainsi que sur le GPS, chargement parcours – suivi et enregistrement des parcours. Ces informations ne donneront lieu bien évidemment à aucun diplôme ou brevet –

Au moment où on fait cette réunion, excepté les manifestations habituelles que sont le forum des associations et la lutte contre la mucoviscidose, aucune autre manifestation n'a été évoquée.
Nous renonçons à l'organisation de la Rando Occitane en 2019, comme il avait été évoqué par le bureau précédent, nous devrons décider si nous maintenons l'organisation de l'opération « Téléthon ».

Rapport avec les adhérents / membres du conseil d'administration :
Pour donner suite aux démissions de Bernard, Marc et Edith il y a 3 postes administrateurs à pourvoir suivant l'article 10 des statuts qui prévoit le nombre maximum des administrateurs à 13, y a-t-il parmi vous des candidats à ces fonctions, si oui veuillez-vous faire connaître et nous procéderons au vote à la fin de la séance.

Rappel des bases pour le bon fonctionnement du club –

REGLEMENT INTERIEUR : Titre F : Engagement moral de l'adhérent :

Pendant les randos, l'adhérent s'engage à s'abstenir de tout comportement irrespectueux ou agressif envers quiconque et à respecter les consignes de sécurité et les instructions données par l'animateur.
Le randonneur fera sien le credo suivant : bonne humeur et convivialité et **s'adaptera au groupe.**
Tout manquement à ces obligations ne saurait engager la responsabilité de l'association.
Tout manquement grave ou répété à cette présente charte peut entraîner l'exclusion prononcée par le conseil d'administration.

Déroulement de la séance :

Nous allons procéder aux votes relatifs,
- d'abord au présent rapport
- puis au fur et à mesure de leur présentation au financier et budget prévisionnel
- et enfin, nous procéderons à l'élection des trois nouveaux conseillers d'administration. »

A l'issue de sa présentation, un adhérent demande des explications relatives aux démissions ayant eu lieu dans l'année.

Les co-présidents arguent qu'ils n'ont pas pu rencontrer les personnes concernées pour un véritable dialogue, ces dernières s'y étant refusé catégoriquement. Il est à considérer que leur motivation est personnelle et, de plus, elles ne participent pas à la réunion hormis Edith, il n'est donc pas souhaitable de revenir sur le sujet dans le cadre de ce débat.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des participants.

RAPPORT FINANCIER

Marie expose le rapport financier établi pour l'exercice en cours.
Elle apporte les précisions quant à la reprise du suivi des comptes et les constatations qui ont été faites. Des recherches se sont avérées nécessaires dans la mesure où il y a eu peu de communication avec le précédent trésorier lors de sa prise de fonction.
La situation financière du club nécessite une politique d'économie, sur les formations et les frais généraux, notamment les dépenses de courrier. Il y a encouragement à fournir des adresses mail.

Un participant demande si le rapport financier sera mis sur le site
Réponse : non, mais il peut être communiqué sur demande.

La comptabilité sera suivie par la trésorière et fera l'objet d'un contrôle par un vérificateur qui reste à désigner.
Une question est posée sur l'existence d'une caisse en espèces de 34 euros pour laquelle on ignore qui en est détenteur. L'option est prise pour la passer en pertes et profits.
Le rapport financier est à disposition de tout membre qui souhaite le consulter

Le rapport financier est voté à mains levées : 34 voix pour, 4 voix contre, 4 abstentions
Le quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Formation rando santé pour Maïté
Poursuite et encouragement de la défiscalisation
Poursuite des actions de convivialité

PLAN D'ACTIONS
Serge expose le plan d'actions et fait quelques rappels :

Activités régulières :

Marche nordique : lundi matin 9H départ grand rond forêt de Montech, pourra être proposée pour des niveaux différents.
Rando commune : lundi 13H30 aux tables canal, avec une sortie mensuelle hors Montech
Rando santé et rando douce : mardi 13H30 aux tables canal avec 1 sortie mensuelle hors Montech
Rando conviviale : jeudi journée ou après-midi, départ tables canal
Rando sportive : jeudi journée départ 7H30 parking Delbosc

Il rappelle que chaque groupe doit disposer d'une trousse d'urgence
Edith s'engage à restituer celle qui est en sa possession
Evelyne détient celle du groupe 2 et Serge celle du groupe 1
Il demande que ces trousses soient vérifiées avec Nathalie pour actualiser leur contenu.

Serge indique également que tout manque d'animateur ponctuel peut faire l'objet d'un arrangement entre les groupes.

Les reconnaissances de parcours

C'est une bonne pratique mais qui doit faire l'objet d'une information auprès des co-présidents et figurer dans les activités du club afin qu'il y ait assurance et acceptation de la défiscalisation.

Adhésions

Les bulletins d'adhésions seront prochainement proposés. Les tarifs restent inchangés. Ils sont à compléter et remettre pour le 15 septembre au plus tard.
Les certificats médicaux sont valables 3 ans mais un formulaire doit être complété. Il sera joint au document d'inscription.

PLAN DE FORMATION
Il concernera Maïté pour la rando santé.

SEJOUR
Daniel présente un projet de séjour en AUBRAC pour la période du 17 au 21 septembre 2018. Il y aura un maximum de 30 participants qui seront les premiers inscrits, à jour de leur licence et de l'acompte à verser. Il y a possibilité de choix avec ou sans guide ou guide pour une journée. Une information précise sera transmise prochainement.

PROPOSITIONS DIVERSES

Serge se propose pour dispenser des formations carte, boussole ou GPS à ceux qui le souhaitent

Participation au forum des associations qui se tient le 8 septembre 2018
Actions diverses organisées à Montech, telle la mucoviscidose ou autre manifestation

Poursuite des actions conviviales : galettes, crêpes, repas
Pour le28 juin prochain, l'Association ne donne pas de participation au repas mais offre l'apéritif.

Pour plus de facilité, l'adresse administrative de l'Association mairie de Montech

La prochaine Assemblée générale aura lieu en juin 2019

Le plan d'action est accepté à l'unanimité.

La parole est donnée à Monsieur JANDEAU représentant Mr le Maire de Montech, lequel a assisté à la réunion. Outre le fait qu'il ait été très content de cette invitation, il indique que l'association des Poumpils figure parmi les 15 plus importantes assos de la commune. Il précise que si besoin s'en fait sentir, nous pouvons demander des subventions matérielles, telles que l'achat d'un nouveau GPS … La subvention annuelle dont le montant exact est inconnu nous sera prochainement communiquée.

REMPLACEMENT DE 3 ADMINISTRATEURS

Les candidatures sont sollicitées pour le remplacement de 3 administrateurs.

3 personnes se proposent :

Ginette HIRONDE
Maïté BRANGIER
Bernard FLOURET

Le vote est réalisé qui donne le résultat suivant
68 votants – 64 exprimés dont 8 votes blanc et 4 abstentions
Les 3 candidats sont élus

Fait le 9 MAI 2018
LES PRESIDENTS, LA SECRETAIRE,